

Dossier de Presse

« Cet été la nature nous accueille, ne gâchons pas nos retrouvailles avec elle ! »

L'OFB aux côtés des Français pendant les vacances estivales pour protéger la biodiversité

1^{er} juillet 2020



© Marc Allaria - photo-sousmarine.com

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Sa priorité est de répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant.

Placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE) et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), l'établissement a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Contacts Presse :

Contact OFB :

Florence Barreto
01 45 14 88 57
06 98 61 74 85
florence.barreto@ofb.gouv.fr

Agence Rumeur Publique :

01 55 74 84 91 - ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

5 allée Félix Nadar
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

    
@OFBiodiversite

SOMMAIRE

Editorial	3
I - Une campagne de sensibilisation au plus près des Français et au cœur des territoires	5
II - Une plateforme web de gestes à adopter pour préserver la biodiversité.....	6
III - Des actions au plus près des territoires pour faire connaître et respecter la biodiversité.....	7
IV - Les agents de l'OFB mobilisés dans toutes les régions	8
V - La biodiversité en France, c'est.....	11
VI - L'Office français de la biodiversité, un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité	12
VII - La connaissance et l'expertise au service de la biodiversité	13
VIII - Une police de l'environnement renforcée pour mieux lutter contre les atteintes faites à la biodiversité.....	14
IX - L'OFB en appui aux politiques publiques.....	15
X - Pour que la biodiversité devienne un véritable sujet de société : mobilisons-nous !.....	16
XI - Gestionnaire d'espaces protégés.....	17



© Benjamin Guichard - OFB

“Cet été la nature nous accueille, ne gâchons pas nos retrouvailles avec elle !”

Notre comportement est souvent la cause directe ou indirecte de l'effondrement de la biodiversité mais, soyons-en convaincus, nous disposons de solutions pour inverser le mouvement. C'est le sens de la campagne de sensibilisation que l'Office français de la biodiversité lance à partir du 6 juillet et durant tout l'été.

Après la période exceptionnelle que nous avons vécue et dont tous les dangers ne sont pas encore écartés, les agents de l'Office français de la biodiversité sont mobilisés pour accompagner les Français dans leurs retrouvailles avec la nature, attirer leur attention sur la fragilité de nos écosystèmes et les sensibiliser aux gestes qui préservent la biodiversité. Car, ne le perdons pas de vue, si nous avons besoin de la nature, la nature dépend de nous plus que jamais.

Grâce à cette campagne inédite, je souhaite que la biodiversité remonte dans le classement des préoccupations des citoyens de notre pays, au même titre que la situation économique ou sociale. Nous n'avons désormais plus le choix, il nous faut collectivement passer du constat à l'action et traduire les données scientifiques alarmantes sur la destruction de la nature en engagement quotidien pour la biodiversité près de chez nous, sur notre lieu de vie ou de villégiature.

Je suis convaincu que nous pouvons changer la donne parce que la nature n'est pas rancunière. Lorsque nous diminuons les pressions que nous exerçons sur la biodiversité, que ce soit la pollution ou la réduction des espaces naturels, nous observons rapidement des améliorations très concrètes.

Alors, cet été, ne gâchons pas nos retrouvailles avec la nature !

Pierre Dubreuil, directeur général de l'Office français de la biodiversité

Cet été, la mer
nous fait une place au soleil.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Lors de nos balades, évitons de piétiner les dunes et les falaises
qui abritent tout un écosystème fragile.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Cet été, la montagne
nous invite à prendre de la hauteur.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Lors de nos balades, restons sur les sentiers balisés
pour ne pas perturber cet écosystème fragile.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Cet été, la campagne
nous déroule le tapis vert.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Lors de nos balades, évitons de piétiner les prairies, charnières hautes
ou fleuves qui abritent tout un écosystème fragile.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Cet été, la rivière
nous accueille dans son lit.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Dans les lacs et les rivières, baignons-nous là où c'est autorisé
pour ne pas perturber ces écosystèmes fragiles.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Pendant les vacances,
la mer nous fait une place au soleil.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Évitons de déplacer les pierres sur le lit de la plage ou dans l'eau.
Elles abritent tout un écosystème fragile.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Pendant les vacances,
la mer nous invite à nager dans le bonheur.



**Ne gâchons pas nos retrouvailles
avec la nature !**

Depuis le temps que nous attendions ce moment... profitons de chaque instant.
Sans oublier les milliers d'espèces animales et végétales qui vivent ici.
Restons discrets pour ne pas les perturber
et évitons de toucher au corail qui est un écosystème fragile.

Retrouvez tous les gestes pour préserver la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr

OFB. PROTÉGER LA NATURE, DE TOUTES NOS FORCES.

Illustration : Marie-Laure Cruschi

Une campagne de sensibilisation au plus près des Français et au cœur des territoires



© Marie-Laure Cruschi - Atelier Cruschiform

Cette campagne de sensibilisation propose, en regardant à travers des jumelles, de redécouvrir des paysages français que nous côtoierons, particulièrement cet été où le retour à la nature sera privilégié lors de nos loisirs, en vacances ou près de chez nous. Avec un objectif : faire le lien entre cette nature et la fragilité des sites naturels qui vont nous accueillir et mettre en avant les bons gestes pour des vacances nature respectueuses de la biodiversité.

En proposant une vision subjective sur des panoramas où la nature est mise à l'honneur, elle invite à poser sur les milieux naturels un regard distancié et respectueux.

Grâce aux expressions populaires des accroches, l'idée est de créer un lien de proximité entre la nature et chacun d'entre nous, une connivence, afin que les retrouvailles entre les Français et la nature soient les plus respectueuses possibles. Une nouvelle relation s'installe, la nature nous accueille, respectons la.

Cette campagne s'adresse à tous les Français, en Hexagone ou en Outre-mer, qu'ils soient en vacances ou sur leur lieu de vie. Grâce à un plan média fondé sur l'ancrage territorial et la proximité, ils seront largement touchés par la campagne quelles que soient leurs habitudes de consommation des médias : grâce à la presse quotidienne régionale qui touchera les 25-64 ans, mais aussi grâce aux réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat, pour toucher plus largement les publics jeunes, de 11 à 34 ans. Enfin, la diffusion en radio de 5 spots thématiques, à la fois en stations généralistes d'information et en stations musicales, permettra de s'adresser à toutes les tranches d'âges, tous les milieux socio-professionnels et tous les usages ; elle touchera aussi les vacanciers sur les routes grâce à la diffusion sur les radios autoroutières 107.7, média de la mobilité estivale.

Campagne – L'Agence Verte

UN TRAITEMENT ILLUSTRATIF POÉTIQUE ET PRÉCIS

Avec un procédé illustratif original, la campagne met en scène 7 sites naturels français emblématiques à fort enjeu de biodiversité. Pour chaque image, les espèces animales et végétales représentatives de nos régions ont été dessinées avec précision : goélands argentés, oyats et pins maritimes pour les plages de nos côtes hexagonales, et aigle royal, bouquetin des Alpes et fleur d'arnica pour les paysages montagneux. En Outre-mer, ce sont les pailles en queue, cocotiers et Crabes fantômes atlantique pour les plages ; mais aussi la tortue verte, le papillon cocher, la gorgone rousse, le Zoizo la Vierge et l'anémone magnifique pour les fonds marins... Une manière de redécouvrir ces espèces pour mieux les protéger et de montrer aussi l'interdépendance entre les milieux, les espèces...

Illustration – Marie-Laure Cruschi / Atelier Cruschiform

Une plateforme web de gestes à adopter pour préserver la biodiversité

En vacances mais aussi à la maison, en famille, toutes les occasions sont bonnes pour agir en faveur de la biodiversité. Pour sensibiliser les citoyens à l'impact que chacun de nous peut avoir sur la biodiversité et les pousser à agir, l'OFB lance la plateforme AGIR.

Cette plateforme propose une série de cartes à cliquer correspondant chacune à un geste à adopter.

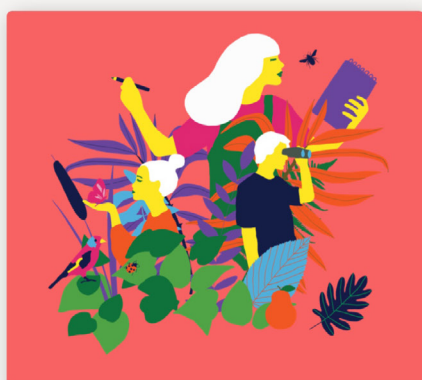
Ces gestes sont proposés à travers 5 familles : « Mieux consommer » ; « Réduire mes déchets » ; « Avoir la main verte » ; « Prendre l'air » ; « Se mobiliser ».


Une illustration colorée, un chiffre clé, quelques lignes d'un argumentaire court et compréhensible, chacun des gestes aide à comprendre simplement pourquoi certains comportements ont un impact

négatif sur la biodiversité, et propose des pistes d'action pour y remédier.

Des boutons de partage Facebook et Twitter invitent chacun à partager les gestes avec son entourage.

<https://ofb.gouv.fr/agirpourelabiodiversite>



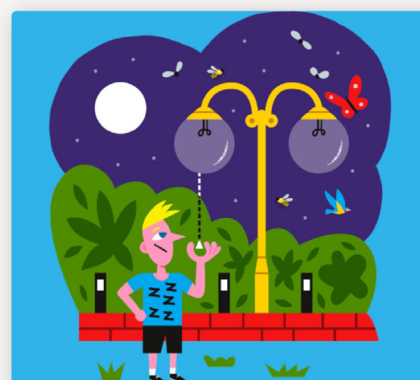
 Se mobiliser

J'incite ma commune à réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale



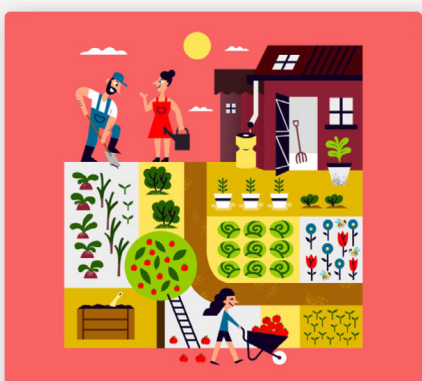
 Avoir la main verte

J'opte pour un jardin naturel, sans pesticides



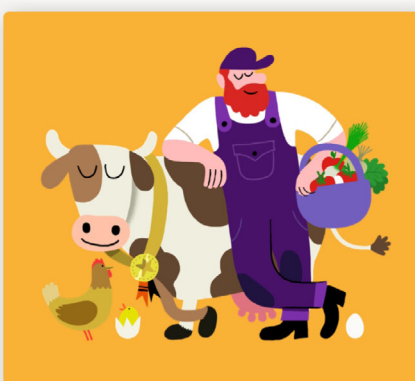
 Prendre l'air

J'oriente mes éclairages extérieurs vers le bas et les étés quand je ne suis pas dehors



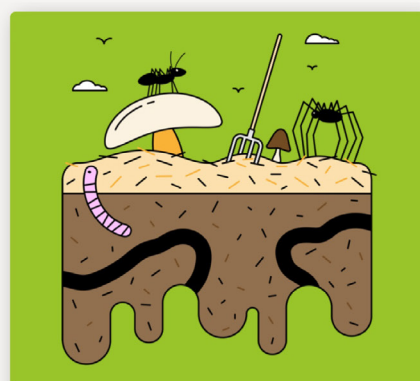
 Se mobiliser

Je participe à la création et à l'entretien d'un jardin partagé



 Mieux consommer

J'achète moins de viande, mais de meilleure qualité



 Avoir la main verte

Je protège les sols grâce au paillage et au compost

Des actions au plus près des territoires pour faire connaître et respecter la biodiversité



© Virginie Gervois - OFB

Cet été, après des semaines de confinement, nous serons nombreux à retrouver la nature pour nous reposer, nous promener, randonner, nous baigner, pêcher... ou simplement l'observer et s'émerveiller. La nature nous offre un havre de paix et un lieu de découvertes, en vacances ou près de chez nous...

Pour concilier cette envie de nature avec la connaissance et le respect de la biodiversité, l'Office français de la biodiversité renforce son dispositif de sensibilisation du public avec une vaste campagne de sensibilisation en Hexagone et dans les Outre-mer, à partir du 6 juillet et durant la période estivale :

- Dans toutes les régions, les agents de l'OFB iront à la rencontre du public sur les sites touristiques naturels. Ils rappelleront les gestes

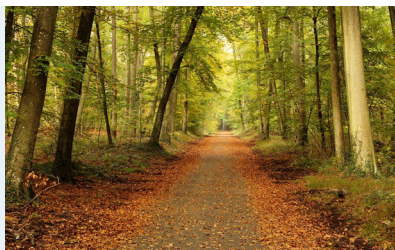
essentiels pour respecter la biodiversité, feront de la pédagogie sur les activités récréatives et leur impact sur la nature et offriront des informations spécifiques selon les milieux fréquentés.

- Une grande campagne de sensibilisation du grand public sur les radios nationales, dans la presse quotidienne régionale et sur les médias sociaux couvrira l'ensemble du territoire dans l'Hexagone et en Outre-mer. Sur le thème "Cet été la nature nous accueille, ne gâchons pas nos retrouvailles avec elle !", la campagne rappelle les gestes pour préserver la biodiversité quels que soient les milieux naturels fréquentés : la mer, la montagne, la campagne, la forêt, les rivières et le milieu sous-marin.

- Tout le dispositif renvoie sur ofb.gouv.fr, et une plateforme web de gestes où les Français pourront retrouver conseils et gestes clés pour ne pas gâcher leurs retrouvailles avec la nature.

Grâce à cette campagne d'information et de sensibilisation, l'Office rappelle ainsi à chacun d'entre nous que si nous avons besoin de la nature, la nature dépend plus que jamais de nous et de notre attitude bienveillante. L'OFB s'appuie sur trois de ses missions essentielles, le partage de la connaissance, la vigilance de la police de l'environnement et la mobilisation de la société afin de proposer aux Françaises et aux Français tout au long de l'été de mieux comprendre les enjeux et de protéger la nature.

Les agents de l'OFB mobilisés dans toutes les régions



© Olivier Debuf - OFB

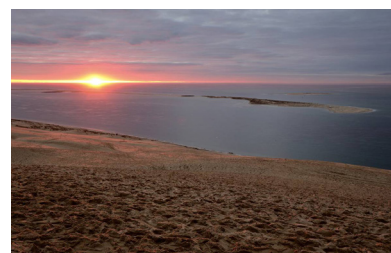
Île-de-France, forêt de Fontainebleau

La forêt de Fontainebleau offre des lieux inédits de balades sous les bois et d'escalade. Parmi eux, les Gorges de Franchard et ses sentiers sablonneux parcourus par des visiteurs venus du monde entier mais aussi par les Franciliens qui seront particulièrement nombreux cette année. Tout l'été, les agents mèneront des actions de prévention contre les incendies en forêt et de la préservation des sols.

Nouvelle-Aquitaine

Plus vaste région de France, la Nouvelle-Aquitaine abrite une biodiversité très variée. Au sein d'une mosaïque de milieux naturels (plaines, plateaux, montagnes, et plus de 700 km de littoral) se côtoient de nombreuses espèces (ours, le loup, vautour fauve, vison d'Europe, oiseaux et mammifères marins, requins, poissons amphihalins, tortues...).

L'OFB et ses agents attachent une attention particulière concernant les espèces envahissantes et les espèces soumises à trafic comme la civelle ou le grand gibier. La forte attractivité de la région et son tourisme développé contribuent à la pression exercée sur la biodiversité.



© Nathalie Thiers - OFB



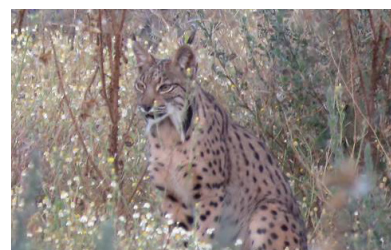
© Accobams - Ghislain Doremus

Corse, parc naturel du Cap Corse

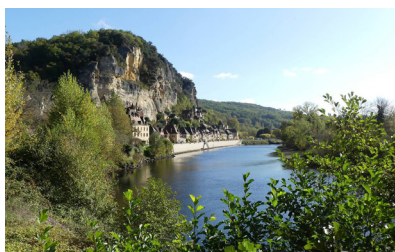
Souvent désigné comme le « poumon de la Méditerranée », le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate regroupe à lui seul près de 13 % des herbiers de Posidonie de Méditerranée française. Cette espèce endémique constitue un habitat pour diverses espèces tout en remplissant des fonctions écologiques essentielles. Afin d'assurer la préservation du milieu marin en période d'été, l'OFB conduit des opérations de surveillance de ces herbiers, tout en portant à la connaissance des touristes leur importance capitale dans la sauvegarde de la biodiversité marine.

Bourgogne-Franche-Comté, lac d'Illay

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, le lac d'Illay abrite des espèces protégées telles que le lynx, le faucon pèlerin ou le corégone. La préservation de ces espèces est essentielle, notamment en période estivale où les différentes activités anthropiques mettent en évidence la fragilité de cet écosystème. L'OFB sensibilise les vacanciers tout au long de l'été sur la présence et la sauvegarde de ces espèces rares.



© Stanislas Wroza



© Florent Billard - OFB

Occitanie, vallée de la Dordogne

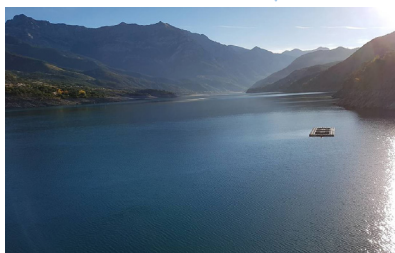
Chaque été, la Vallée de la Dordogne offre aux vacanciers un lieu idéal pour la pratique d'activités nautiques. Très attractive, la dernière rivière sauvage de France est également une réserve de biosphère où plusieurs espèces rares et menacées subsistent. Afin d'en assurer la préservation, l'OFB sensibilise les vacanciers sur l'importance de connaître la biodiversité locale pour mieux la protéger et sur les gestes à adopter, en particulier près des zones de baignade.

Normandie, estuaire de l'Orne

L'estuaire de l'Orne est un des principaux espaces naturels sauvegardés du Calvados, constituant un site d'intérêt écologique majeur où terre et eau se mêlent en une mosaïque de milieux imbriqués, favorisant la biodiversité. Ce site fait cependant l'objet de nombreuses activités de loisir (kite-surf, cueillette de salicorne, promenades à pied ou en kayak, pêche à pied, chasse...) qui peuvent perturber la quiétude de la faune locale et endommager les milieux. Les acteurs institutionnels et associatifs mènent différentes actions pour mieux connaître et préserver ces enjeux. Des réglementations spécifiques ont été mises en place pour limiter l'impact des activités humaines. L'OFB veille à sensibiliser et à faire respecter cette réglementation.



© Line Viera - OFB



© Quentin Salmon

Provence-Alpes-Côte d'Azur, lac de Serre-Ponçon

Deuxième lac d'Europe par sa superficie, le lac de Serre-Ponçon est à la fois un marqueur du changement climatique et un refuge pour une pluralité d'espèces telles que la loutre, le castor ou le crapaud sonneur à ventre jaune. Durant la période estivale, l'OFB s'assure de la préservation de ces espèces d'intérêt patrimonial et du respect des zones de quiétude, essentiellement à travers des opérations de contrôle et de sensibilisation des plaisanciers.

Bretagne, golfe du Morbihan

Entre microclimat et interpénétration de la mer et de la terre, le golfe du Morbihan dispose d'une biodiversité extrêmement riche et diversifiée. Afin de mieux connaître, préserver et valoriser ce patrimoine naturel en période estivale, l'OFB conduit des opérations de contrôle et de sensibilisation, principalement axées sur l'éco-navigation, la protection des zones de nidification ou encore la pêche à pied, avec pour objectif d'assurer la préservation de la biodiversité marine et terrestre.



© Oscar Chuberre



© Michel Bramard - OFB

Centre-Val de Loire, bassin de la Loire

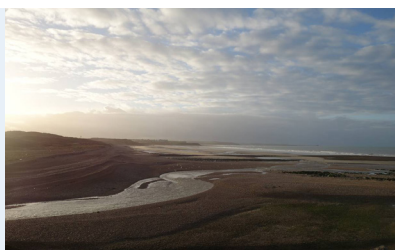
Le Bassin de la Loire regorge d'une biodiversité remarquable comprenant une multitude d'espèces menacées tant au niveau de la flore que de la faune. L'OFB y assure la coordination de deux missions : l'écoulement de l'eau et la gestion quantitative ainsi que la continuité écologique et hydromorphique. Le castor d'Europe, espèce emblématique de cet espace naturel, fait l'objet d'un suivi strict sur sa répartition via un réseau dédié.

Pays de la Loire, pointe d'Arçay

Située au milieu de la façade atlantique sur l'une des principales voies migratoires des oiseaux de la zone paléarctique, la pointe d'Arçay est constituée d'un ensemble d'habitats dunaires et estuariens d'une rare richesse. Protection de ces dunes, ramassage des déchets, gestion de l'eau et respect des faunes/flores protégées sont au cœur des missions de sensibilisation conduites par l'OFB durant l'été.



© Laurent Mignaux - Terra



© Line Viera - OFB

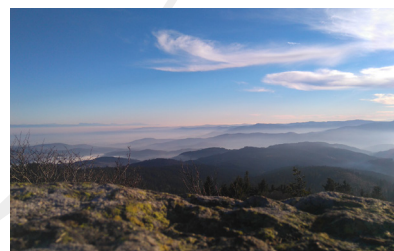
Hauts-de-France, estuaire de la Slack

Malgré sa taille modeste, L'estuaire de la Slack, qui fait partie du projet de Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, est une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. En été, c'est autour de cette embouchure que l'OFB s'assure de la préservation de la biodiversité locale à travers la sensibilisation des touristes sur des thématiques telles que la pêche à pied, la gestion des déchets sur la plage ou encore le respect des zones de quiétude.

Auvergne-Rhône-Alpes, parc naturel du Pilat

Abritant plus de 2 000 espèces de plantes et d'animaux, le parc naturel régional du Pilat est un site très fréquenté par les touristes locaux du fait de sa proximité avec les agglomérations lyonnaise et stéphanoise.

La richesse de la biodiversité se retrouve face à une forte pression anthropique devant être canalisée. Dans ce contexte, l'OFB œuvre à mettre en évidence les enjeux de suivi de la biodiversité locale et la nécessité d'un tourisme plus respectueux du vivant.



© Pixabay

Grand Est, massif des Vosges

Fréquentée chaque année par des dizaines de milliers de visiteurs, la Réserve Naturelle Nationale de Tanet-Gazon du Faing, au cœur du massif des Vosges, évoque le paysage des pays nordiques. Sa biodiversité offre différentes facettes : tourbières remarquables entourées de forêts de montagne, hautes-chaumes où prospèrent la callune et la brimbelle (myrtille). Là vivent le grand tétaras, le chamois, le lynx... Les agents de l'OFB informent régulièrement le public sur les comportements pouvant affecter ces milieux sensibles (arrachage de plantes, piétinement, érosion des sols, dérangement de la faune, incendies).



© Philippe Massit



© Benjamin Guichard - OFB

Guadeloupe, la pointe des Châteaux

Premier site touristique de Guadeloupe, la Pointe des Châteaux abrite des colonies nidificatrices d'oiseaux marins (sternes) et de limicoles (Gravelot de Wilson). Ces espèces se sont réappropriées les zones laissées au repos pendant l'épidémie de Covid-19. La réouverture de ces sites pose désormais l'enjeu de préservation des espèces nouvellement installées. L'OFB prévoit de mettre en place des opérations de surveillance accrue durant la période des grandes vacances, cette dernière coïncidant avec la période de nidification et de halte migratoire.

La Réunion

Depuis 2008, l'île de la Réunion voit un retour en masse des baleines à bosse vers ses littoraux. La présence de ces espèces menacées soulève un enjeu majeur de protection de la biodiversité marine face au braconnage. Dans ce contexte, l'OFB conduit essentiellement des contrôles sur les nageurs qui s'approcheraient trop près des cétacés et sensibilise parallèlement les autorités locales sur la nécessité de règlementer.



© Jeffrey Bernus - OFB

Martinique

Le Parc naturel marin de Martinique est le deuxième plus grand parc naturel marin géré par l'OFB. Il compte une centaine de plages tropicales qui s'égrènent le long d'un littoral riche en biodiversité. Chacune de ses plages est unique : sable blanc ou sable noir, laisse de mer, forêt littorale, présence d'herbiers, proximité des communautés coralliennes... Les agents de l'OFB iront à la rencontre des vacanciers sur les plages familiales pour leur proposer des opérations de sensibilisation visant à concilier respect de l'environnement, découvertes et approfondissement des connaissances en matière de biodiversité.



© Benjamin Guichard - OFB



© Stéphane Di-Mauro - OFB



© Michel Monsay - OFB

La biodiversité en France, c'est...



© Emmanuelle Rivas - OFB

• Une richesse incroyable :

10 % des espèces décrites dans le monde sont présentes en France (INPN 2019)

95 582 espèces en métropole

85 238 dans les Outre-mer

Les causes de l'érosion de la biodiversité sont bien identifiées : elles résultent des activités humaines. Elles n'ont pas toutes le même impact mais, en bien des lieux, leurs effets se cumulent.



1. L'artificialisation des sols : liée à l'étalement urbain et à la construction d'infrastructures, elle

cause **la perte, tous les 10 ans, de l'équivalent en superficie d'un département de la taille de la Seine-et-Marne.**



2. Les pollutions : l'air, l'eau, les sols, les sédiments sont contaminés par de multiples polluants.

68 500 tonnes de pesticides, soit l'équivalent d'environ 30 piscines olympiques, ont été épanchés sur les terres agricoles françaises en 2016. En 30 ans, les ventes de ces produits ont augmenté de 25 % !



3. La surexploitation des espèces : dans les eaux françaises, au moins **40 % des stocks de poissons**

ne sont pas exploités de façon durable.



4. Le changement climatique : le réchauffement climatique accentue les autres menaces

en exerçant une contrainte supplémentaire sur les espèces.

Les oiseaux migrateurs reviennent ainsi en France 6 jours plus tôt en 2017 par rapport à 1989 pour suivre des ressources (plantes, insectes...) dont l'émergence est de plus en plus précoce.



5. Les espèces exotiques envahissantes :

en 2016, 60 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde ont été identifiées dans les Outre-mer (comme la Liane papillon à la Réunion ou encore l'Iguane Vert en Martinique).

• Un triste constat :

La France est le **6^e pays hébergeant le plus grand nombre connu d'espèces menacées** selon la Liste rouge de l'UICN.

• Quelques bonnes nouvelles....

+77 % en 30 ans de grues cendrées et autres oiseaux d'eau migrateurs sont venus hiverner en France ! Une bonne nouvelle que les scientifiques attribuent à l'instauration de réglementations efficaces protégeant les zones de repos de ces espèces migratrices.

L'environnement, un domaine porteur ? **L'offre de formation sur la biodiversité** est en augmentation, **+2.9 %** (augmentation observée pour la période allant de 2008 à 2015.) et **+38 %** tous domaines ayant trait à **l'environnement** confondus. On observe par ailleurs **4 fois plus** de participants dans les sciences participatives.

Les pesticides ont baissé de 21 % dans les cours d'eau en Outre-Mer.

Ces chiffres sont issus de **l'Observatoire National de la Biodiversité**, un projet multipartenarial piloté par l'OFB. À partir de données collectées, l'ONB conçoit et diffuse des indicateurs sur les grandes questions relatives à la biodiversité. Ses travaux sont publiés sur son site : <https://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

L'Office français de la biodiversité, un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'OFB en 5 missions :

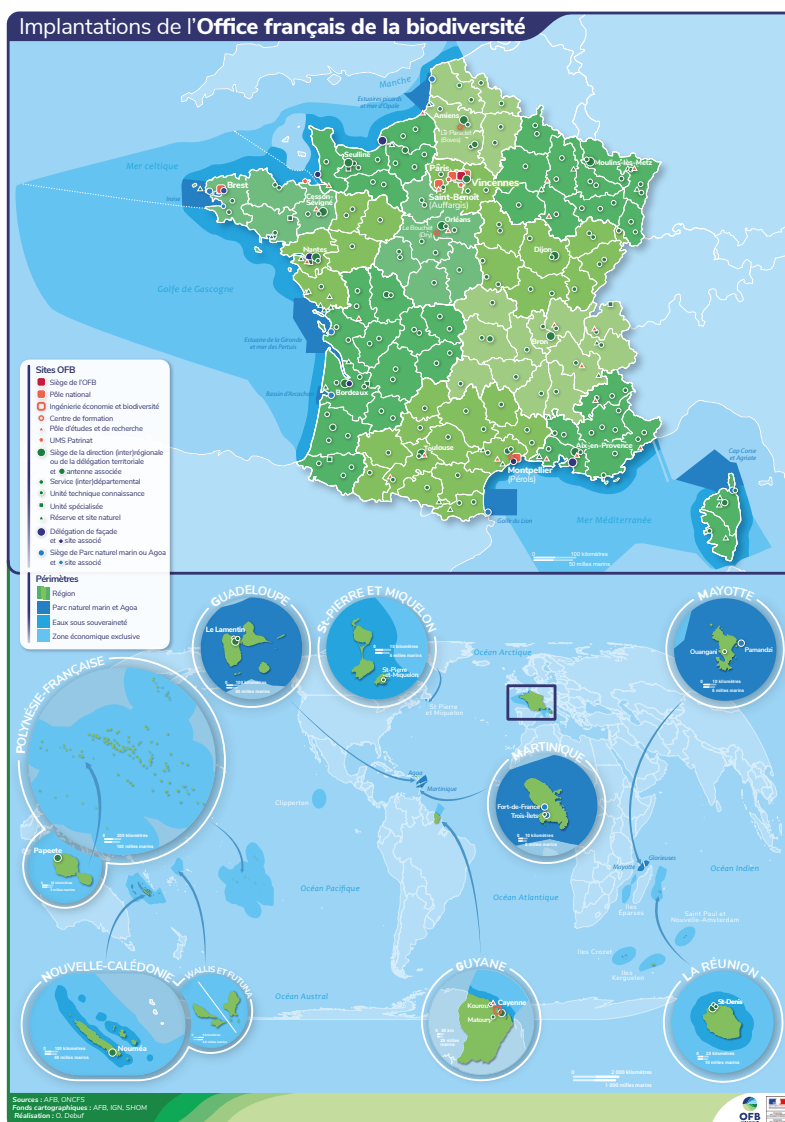
- ▶ Connaissance et expertise
- ▶ Appuis aux politiques publiques
- ▶ Une police de l'environnement
- ▶ La mobilisation de la société
- ▶ Appui et gestion des aires protégées

L'Office français de la biodiversité (OFB), établissement sous la tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE) et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), a vu le jour au 1er janvier 2020. Il regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Unir ces deux établissements publics impliqués dans la lutte

pour la protection de la nature, c'est rassembler deux expertises, celle des milieux d'eau douce et maritimes ainsi que celle des milieux terrestres et faire front commun pour affronter les menaces qui pèsent sur la biodiversité en France. Regrouper ces deux entités, dont les agents sont implantés partout dans l'Hexagone et dans les Outre-mer, c'est aussi agir pour la biodiversité à l'échelle locale.

Toutes ces missions s'exercent et se concrétisent dans les territoires.



La connaissance et l'expertise au service de la biodiversité

La collecte des données sur les milieux naturels et les expérimentations apportent les connaissances indispensables à l'appui des politiques publiques en faveur de la biodiversité. L'OFB est également à l'origine de programmes de recherches à finalité opérationnelle.



© Antoine Forget - OFB

Les actions de connaissance entreprises par l'OFB s'articulent autour de :

► **La collecte de données** sur la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques, ainsi que les milieux marins. Cela permet de **mettre à disposition de tous les informations collectées** par nos partenaires publics et associatifs sur des thèmes très variés : présence d'espèces sur le territoire, nature des habitats, pollution des milieux, prélèvement en eau, etc.

► **Le développement de programmes de recherches à finalité opérationnelle** sur la biologie-écologie, le fonctionnement des populations d'espèces, l'utilisation des

habitats, mais aussi les interactions entre espèces et écosystèmes ; ainsi que sur les activités humaines qui peuvent les impacter (agriculture, chasse, loisirs, urbanisation).

Le champ de recherche de l'OFB est vaste, ce qui permet aux équipes de travailler aussi bien sur des questions clef comme la pollution par les micropolluants, l'éco-toxicologie, l'exploitation des ressources, que sur la gestion adaptative des espèces chassables, ou encore la gouvernance et la socio-économie. **Ce capital de connaissances est à la source de l'expertise de l'établissement, il irrigue l'ensemble de ses missions.**

L'OFB a récemment mené en partenariat avec l'UICN, le CNRS et le MNHN un état des lieux de 301 espèces de coraux dans l'Océan Indien, dans le but d'identifier les espèces menacées et guider les priorités d'actions.

Une police de l'environnement renforcée pour mieux lutter contre les atteintes faites à la biodiversité

Près de 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect des réglementations et encouragent des comportements plus respectueux de la biodiversité.



© Sébastien Lamy - OFB

Durant toute l'année et plus encore cet été après des semaines de confinement de la population, les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la biodiversité, et notamment des espèces menacées. C'est le cas par exemple de la tortue d'Hermann dans le département du Var, qui est l'un des derniers refuges de population pour cette tortue terrestre. Les agents de l'OFB veillent au respect de son milieu de vie et de sa population, en contrôlant les espaces naturels et en sensibilisant les citoyens.

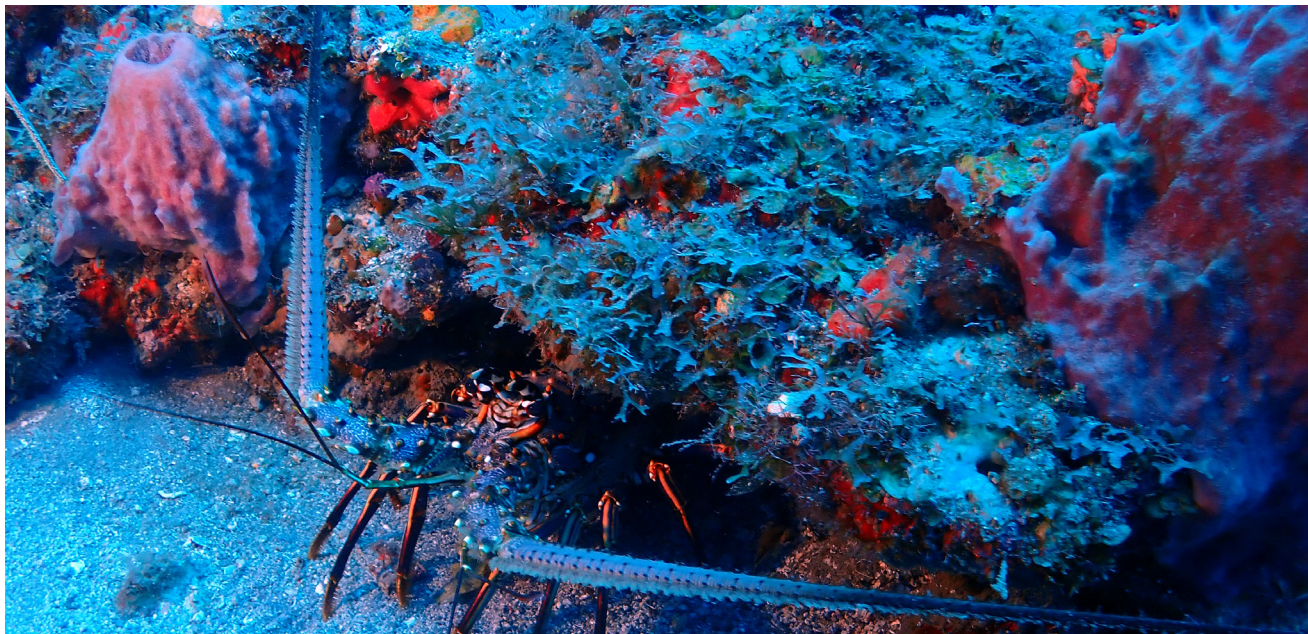
L'établissement contribue tout au long de l'année à l'exercice des polices administratives et judiciaires, relatives à :

- ▶ **L'eau** (pollution, atteintes au milieu)
- ▶ **Les espaces naturels**
- ▶ **La flore et la faune sauvages** (espèces protégées, lutte contre les trafics)
- ▶ **La chasse** (renforcement de la sécurité à la chasse)
- ▶ **La pêche**
- ▶ **La police sanitaire en lien avec la faune sauvage** (grippe aviaire, peste porcine africaine etc.)

De plus, l'OFB agit également en matière de police administrative en mettant en œuvre la séquence « éviter- réduire-compenser ». Le but ? Limiter au maximum les pertes de biodiversité engendrées par tous types d'aménagements. Comment ? En évitant d'effectuer certains travaux, en réduisant au maximum l'impact qu'ils peuvent engendrer, ou, si les deux premières options sont inenvisageables, en essayant de compenser la perte de biodiversité. C'est un enjeu de taille puisque « le changement d'usage des terres » et la fragmentation des habitats constituent la première menace qui pèse sur la biodiversité dans le monde.

L'OFB en appui aux politiques publiques

L'OFB, un rouage essentiel de la prise de décision des décideurs publics en matière de biodiversité.



© Benjamin Guichard - OFB

Seules la connaissance et la compréhension des enjeux permettent de concevoir des politiques publiques efficaces en faveur de la biodiversité. C'est pourquoi, sur la base des études et expérimentations menées, l'OFB émet des recommandations de gestion aux élus, aménageurs, entreprises et gestionnaires de territoires sur :

- ▶ Le suivi et la gestion d'espèces protégées (le loup, l'ours, le grand hamster d'Alsace, le castor, etc.)
- ▶ L'appui aux stratégies (Stratégie nationale biodiversité, aires protégées, directives européennes)
- ▶ La création et la gestion d'aires protégées
- ▶ Le développement de solutions en ingénierie de la restauration des milieux

- ▶ La prévention, le suivi et la gestion des espèces exotiques envahissantes
- ▶ Le suivi sanitaire de la faune sauvage
- ▶ La réduction des pollutions de diverses natures
- ▶ La politique trame verte et bleue, les atlas de biodiversité communale (ABC), le plan national des zones humides, etc.

Permis de chasser

L'OFB organise l'examen, délivre et valide le permis de chasser.

Le plan Ecophyto 2+

L'OFB soutient financièrement le plan Ecophyto2+ (environ 40 millions d'euros d'aides par an), qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires à la fois

dans leurs usages agricoles et non agricoles. L'Office porte le volet national du plan tandis que les 9 agences de l'eau en portent le volet régional.

Programme de solidarité financière avec les territoires d'Outre-mer

Afin de permettre aux populations d'accéder à des services d'eau potable et d'assainissement plus performants mais aussi d'assurer la surveillance des milieux et de réaliser des actions de protection de la biodiversité, l'Office soutient financièrement les collectivités d'Outre-mer à travers le programme de solidarité interbassins (25 millions d'euros d'aide par an en moyenne).

Pour que la biodiversité devienne un véritable sujet de société : mobilisons-nous !



© Ingrid Herrmann - Fort-mahon

La mission pédagogique de l'OFB est primordiale pour transmettre l'importance de la protection de la biodiversité.

Après les missions de connaissance, de police et d'appui aux politiques publiques, place à la mobilisation ! Citoyens, entreprises, associations, collectivités, l'OFB souhaite **coaliser** l'ensemble des forces de la société en faveur de la biodiversité. Des dispositifs existent déjà qui permettent aux collectivités de s'engager à leur mesure avec « Territoires engagés pour la nature » et aux entreprises, avec « Entreprises engagées pour la nature – Act 4 Nature France ». Plus largement, l'Office met en place et anime la mobilisation citoyenne. Il lance des initiatives de sensibilisation, d'information, d'éducation ou de formation auprès du grand public. Le but est de susciter une prise de conscience et d'encourager les citoyens à agir en faveur de la biodiversité dans leur vie quotidienne, par leur mode de vie et leurs choix de consommation.

L'Office français de la biodiversité est l'opérateur du dispositif « Engagés pour la nature » prévu par le plan biodiversité.

L'initiative vise à inciter les collectivités (Territoires engagés pour la nature), les entreprises (Entreprises engagées pour la nature-act4nature France), et l'ensemble des acteurs, les associations, les fédérations, les syndicats (Partenaires engagés pour la nature) à s'engager en faveur de la biodiversité.

Il s'agit de :

- faire émerger, de façon volontaire, des projets en faveur de la biodiversité ;

- reconnaître et valoriser la qualité de ces engagements, par un processus transparent de reconnaissance et d'évaluation ;

- donner accès aux acteurs ainsi reconnus à des moyens privilégiés de mise en œuvre (accompagnement, financement, valorisation, etc.) ;

- susciter des partenariats, des coopérations, des initiatives collectives qui permettent de démultiplier l'action.



Les aires éducatives

Les Aires marines et terrestres éducatives permettent à des élèves de CM1, CM2, 6e de s'approprier une portion de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... avec leur enseignant et un acteur de l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui, plus de 200 écoles mettent en place cette initiative animée par l'Office français de la biodiversité.

Gestionnaire d'espaces protégés



© Anne Littaye - OFB

Parcs naturels marins et autres espaces protégés... l'Office français de la biodiversité assure la gestion d'un ensemble riche et vaste d'écosystèmes menacés, en métropole et dans les Outre-mer.

L'OFB gère les 9 parcs naturels marins, des réserves de chasse et de faunes sauvage, des réserves naturelles nationales, autant d'espaces naturels protégés qui abritent une biodiversité riche mais fragile. Ce sont des lieux de connaissance, de protection d'écosystèmes remarquables et de développement durable des activités économiques ou de loisirs. L'Office gère également le sanctuaire Agoa aux Antilles dédié à la protection des mammifères marins.

L'Office apporte un appui aux 11 parcs nationaux qui lui sont rattachés, ainsi qu'aux autres gestionnaires d'espaces naturels protégés : animation du réseau de gestionnaires d'aires marines protégées et de la conférence des aires protégées.

24 % des eaux territoriales françaises sont classées en aires marines protégées, selon l'Observatoire national de la Biodiversité.

L'OFB, dans le cadre de son soutien aux parcs nationaux, promeut la marque collective Esprit parc national, qui propose des produits respectueux de l'environnement et des territoires dont ils sont issus. L'occasion de mieux consommer tout en découvrant les spécificités régionales françaises.



Office français de la biodiversité

5 allée Félix Nadar
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

